



## Après 11 mai : La DIPA privilégie la sagesse ?

À quelques jours de la date annoncée pour le déconfinement progressif du 11 mai, le comité technique (CT) de la Direction interrégionale de Paris-Aéroports (DIPA) s'est donc tenu en audioconférence, avec 2 points à l'ordre du jour.



**D'abord de façon incompréhensible, l'évolution de la brigade d'Orly 3 !**

### À rebours du national

Incompréhensible, car du fait de la crise du Covid-19, nombre de réformes sont suspendues au niveau national.

### Fermeture locale

Incompréhensible également, car l'aéroport d'Orly sera fermé jusqu'à l'automne (a minima jusqu'à juillet), ainsi que l'explique le gestionnaire Aéroports de Paris (ADP) par voie de presse. Il n'y a donc pas urgence.

### Questions syndicales sans réponse

Sans compter que les interrogations préalables de la représentation du personnel n'ont pas fait l'objet de réponse précise (devenir des locaux d'Orly 3, incidences sur les brigades d'Orly Fret et périphérie et d'Orly Pistes).

C'est pourquoi **tous les syndicats se sont opposés à ce projet** dans un tel état, en votant CONTRE. Le DI en a pris acte et a indiqué que si l'administration ne voyait plus le bien fondé d'une telle évolution, il ne s'y opposerait pas.



**Ensuite le projet de déconfinement de la DIPA, après le 11 mai, appelé Plan de reprise d'activité (PRA)**

Il a fallu attendre 16h30 pour les 1<sup>ers</sup> éléments concrets en matière d'effectifs.

### Sommaire

- Tract/résumé :	p1
- Préalable :	p2
- Compte-rendu :	pp3-5
→ intro/BSE Orly 3 :	p3
→ info Covid-19 :	p4
→ PRA DIPA :	pp5-7
- Conclusion/Lexique :	p8

### À Orly

- **Bureau** : maintien de 2 agents
- **Brigades** : maintien de 3 agents pour les brigades de ronde.
- **Nouveauté** : pour les missions support à la Direction, il y aura 1 agent par bureau à partir de la semaine du 11 mai.

### À Roissy Voyageurs (DRV)

- **Brigades** des terminaux actifs (T2E, 2F) : légère hausse les effectifs vont passer de 3 à 6 à partir de la semaine du 11 mai, puis à 8 la semaine suivante.
- **Nouveauté** : quelques services support vont ouvrir (contentieux, cellule régionale de programmation des contrôles - CRPC) mais avec 1 à 2 agents maximum.

### À Roissy Fret (DRF)

**Seule décision forte : tous les bureaux ouvrent dès la semaine du 11 mai.**

- **Dans les 1<sup>ers</sup> jours**, c'est le statut quo actuel (effectifs au minimum) à peine modifié, le temps que chaque chef de service contacte chaque agent pour connaître sa situation.
- **L'objectif** est d'avoir 1/3 des effectifs en moyenne courant mai et 2/3 à la fin mai.
- **La normale** peut être envisagée après début juin, pas avant.

## Annexe : notre déclaration préalable



### Comité Technique Local

6 mai 2020 (audioconférence)  
- Transformation BSE Orly 3 (TGU)  
- Plan de Reprise d'Activité DIPA



Missions / Organisation

préalable

## Quelle consistance au déconfinement ?

Monsieur le Président,

La semaine dernière, lors de son discours devant l'Assemblée nationale, le Premier ministre a pris de multiples précautions et a longuement expliqué ses décisions, conscient de l'importance de sa responsabilité politique mais aussi pénale.

En effet, lors d'une précédente crise sanitaire (l'affaire du sang contaminé) les responsables politiques et administratifs ont dû s'expliquer devant la justice.

Le 30 avril dernier, en instance puis dans le *Flash agents*, la DG a indiqué que : « Toute augmentation du présentiel doit être justifiée par l'accroissement des activités ».

C'est pourquoi, M. LEGUÉ, nous vous demandons si, dès le 11 mai, le présentiel sera augmenté à la DIPA, et dans quels services. Dans l'affirmative, pouvez-vous nous énumérer les nouveaux flux aériens qui vont générer un accroissement des activités ?

Comme vous le savez, M. LEGUÉ, la région Île-de-France est particulièrement touchée par cette pandémie. Le gouvernement a classé l'ensemble des départements de la région en rouge.

Pour faire face à cette situation, quelles mesures avez-vous décidées afin de permettre à la quasi-totalité de nos collègues de pouvoir travailler (et se former) à distance ? Pour nos collègues qui malheureusement ne pourraient pas travailler à distance (raisons de santé, garde d'enfants...), qu'avez-vous décidé ?

Quelles mesures sanitaires avez-vous prises pour nous protéger lorsque vous, M. LEGUÉ, nous demandez de venir en présentiel ?

Enfin, quelle nécessité de représenter aujourd'hui le point sur la transformation de la Brigade de surveillance extérieure (BSE) d'Orly 3 en Très grande unité (TGU), quand le gestionnaire aéroportuaire annonce que la fermeture de l'aéroport d'Orly devrait être effective jusqu'à l'automne ?

Quel est son lien avec la crise du Covid-19 et avec le plan de reprise d'activité (PRA), quand les réformes sont suspendues au niveau national jusqu'à la fin de la crise sanitaire ?

Nous tenons à vous rappeler que l'inquiétude de nos collègues est grande et leurs interrogations nombreuses.

Lors du dernier Comité technique des services déconcentrés (CTSD) de la DIPA le 6 mars 2020, avec le médecin chef du SMUR de Roissy, vous avez consacré plus d'une heure en début de séance à nous expliquer qu'il n'y avait aucun risque et que les masques étaient inutiles pour nous protéger du virus. Concluant même votre propos par « très sincèrement, entre nous, au mois de juin, l'épidémie on en parlera plus ».

Nous espérons ne pas entendre les mêmes billevesées aujourd'hui.

Le mercredi 06 mai 2020  
La délégation SOLIDAIRES Douanes

# Introduction

Le Comité Technique Local (CTL) s'est tenu en audioconférence jusqu'à 19h. À l'ordre du jour, la transformation de la brigade d'Orly 3 et le Plan de reprise d'activité (PRA) de la Direction interrégionale de Paris-Aéroports (DIPA).

## A) Présents



### 1° « haute » administration

Présidence : Ce CT était présidé par M. Legué, DI.

Autres représentants : M. Legué était assisté :

- de M<sup>me</sup> Sarti, Directrice interrégionale adjointe (DIA) ;
- des 3 directeurs régionaux (DR) :
  - DR Orly : M. Cazalbou,
  - DR Roissy Fret : M. Cornillou,
  - DR Roissy Voyageurs : M. Rubler ;
- des chefs de pole :
  - Ressources Humaines (RH) : M. Dubois,
  - Logistique et Informatique (PLI) : M<sup>me</sup> Couturier.
- Étaient également présents :
  - le receveur interrégional (RI) : M. Bortolussi,
  - le conseiller de prévention (CP) : M. Dupont.



### 2° Organisations syndicales (OS)

- En sus de SOLIDAIRES (SOLIDAIRES était une des délégations à avoir des membres en provenance de chaque DR),
- CFDT, CGT, UNSA, USD-FO.



### 3° Acteur de la prévention

- Dr Simonot : médecin de prévention.



### 4° Secrétariat

Par une rédactrice aux affaires générales (le secrétariat adjoint, pour vérification, étant assuré à cette séance par SOLIDAIRES).



## B) Préalables

SOLIDAIRES a lu une déclaration (*voir page précédente*) ; 3 autres organisations également : CGT, CFDT, USD-FO.

Pas de déclaration ou propos liminaire pour l'UNSA.



# I – Transformation de la BSE Orly 3 (ex-Ouest) en TGU



## A) Présentation (*par M. Legué, Directeur interrégional et président*)

**Sur le fond** : Le DI indique que, face à l'organisation du trafic, la brigade de surveillance extérieure (BSE) d'Orly 3 (ex BSE d'Orly Ouest) apparaît sous-dimensionnée.

Aussi une réorganisation est nécessaire, afin de disposer de 2 très grandes unités (TGU) à Orly : BSE Orly 3 et BSE Orly 4.

**Sur la forme** : Lors de la présentation de ce point au Comité technique local (CTL) du 6 mars, il y eut un vote unanime CONTRE de la part de la représentation du personnel.

Le DI n'ayant « pas changé d'avis, il s'agit d'un point quasiment administratif ». Le DI le représente maintenant car il faut avancer sur le plan administratif.



## B) Avis

SOLIDAIRES indique d'abord que sur la forme, cette présentation est précipitée : le gestionnaire aéroportuaire (ADP) affirme que l'aéroport sera fermé peut-être jusqu'à l'automne, il n'y a donc pas d'urgence. Aussi nous soutenons une demande de report du point en sortie de crise de Covid-19.

Ensuite, sur le fond, nos interrogations n'ont pas été levées : le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du Val-de-Marne (CHSCT94) n'a pas été correctement informé (incidence sur les locaux, etc) et quid des incidences sur la BSE Orly Pistes et sur la BSE Orly Fret et périphérie.

Toutes les autres organisations syndicales appuient notre propos.



## C) Vote

**Le DI maintient le point, qu'il soumet au vote : CONTRE unanime** (CGT, CFDT, SOLIDAIRES, UNSA, USD-FO).

En commentaires, SOLIDAIRES indique qu'en sus des arguments précédents, il y a un problème de temps pour examiner convenablement le plan de reprise d'activité (PRA) de la DIPA à cause du vote sur ce point.

**Conclusion du DI** : Si le gestionnaire revenait en arrière en cas d'évolution du trafic aéroportuaire, pas d'opposition. C'est une question quasi administrative. Si l'Administration revenait sur le principe de cette création, le DI ne s'y opposerait pas. *Affaire à suivre donc, mais dont acte.*



## II – Point d'information régulier crise Covid-19



### A) Activité générale (présentation par M. Legué, Directeur interrégional et président)

Le trafic aéroportuaire est très dégradé. Certaines compagnies aériennes ne s'en relèveront pas. La reprise d'activité sera extrêmement faible. Nombre de frontières sont fermées sauf pour quelques pays (par exemple : Brésil et pays du Golfe). Pas de reprise en tous cas à la « normale » cet été.



#### 1°) Orly

Tous les vols **Transavia** de l'été sont a priori supprimés, avec un très mince espoir de reprise des vols pour les pays de la Méditerranée.

La compagnie **TAP Air Portugal** souhaite une reprise d'activité car son avenir pourrait être en jeu, du fait de l'importance de son hub parisien.

**Pour Aéroports de Paris (ADP)**, la prudence est de mise car il y a le problème de la rentabilité de la réouverture des infrastructures. La saison estivale est mal engagée pour Orly puisque le gestionnaire parle par voie de presse d'une réouverture à l'automne (septembre-octobre).

*A minima*, l'aéroport est fermé jusqu'à juillet.



#### 2°) Roissy Voyagers

Le trafic est **beaucoup plus dégradé** qu'envisagé. *A minima*, il y a une très forte contraction.

Il y a une **attente des plans de sauvetage** des compagnies, avec une forte hypothèse de mort pour les compagnies sans support.

En règle générale, le PRA est extrêmement faible au niveau des compagnies. Par ex., pour Air France, les vols longs courriers (50% du trafic de Roissy CDG) sont reportés. De fait, le trafic passagers est très fortement diminué pour l'été, avec des perspectives plus lointaines pour l'international.

ADP a lancé une campagne de **consultation** auprès des compagnies aériennes, car beaucoup de compagnies sont très attentistes. En parallèle, avant de rouvrir les infrastructures de tel ou tel terminal, il y a une **évaluation** par ADP des coûts/avantages en l'état actuel de la situation.

Il y aura une **montée en escalier** :

- vols nationaux d'abord,
- puis vols intra Schengen et intra Union européenne (UE) ;
- pas de date pour l'international.



#### 3°) Roissy Fret

La situation y **très différente**, avec un changement de paradigme puisque l'on assiste au retour de compagnies absentes depuis longtemps à CDG.

**Reprise activité globale** : Des droits de trafic ont été accordés à des compagnies pour assurer des liaisons fret dans le cadre du « pont aérien » international.

Il y a du fret conventionnel et du fret express sur les vols de toutes les compagnies.

Pour certains expressistes, après avoir constaté un décrochement (variable selon les expressistes : -15 à 25% en moyenne), la reprise est de mise. Avec désormais un fret hebdomadaire aux standards de la même période en 2019.

**Concrètement** :

Beaucoup d'importation de matériel médical (respirateurs, masques, tests, blouse, etc) pour les hôpitaux et les grandes entreprises.

Maintenant le pont aérien est pour le grand public.

Au total, 650 millions de masques ont été dédouanés sur CDG.

**Droit de réponse** : Pour l'article du *Journal du dimanche* (JDD) sur les lenteurs douanières en matière de masques, le DI souhaite répondre.

En effet, beaucoup confondent (parfois à dessein) le service public Douane (la DGDDI) et le service douane des opérateurs de fret. Or une grande pluralité de nouveaux opérateurs ne connaît pas les modalités de dédouanement ou les réglementations douanières, donc effectivement ça a pu bloquer avec eux.

Ce type d'importation est un vrai sujet qui a mobilisé l'ensemble de la Direction, et pour lequel un satisfecit de la Région IDF a été adressé à la Douane.

*SOLIDAIRES acquiesce, ayant écrit un tract dédié<sup>1</sup>.*



## B) Statistiques des effectifs

Pour **SOLIDAIRES**, le maintien du confinement d'un maximum d'agents sur une longue période a été fructueux.

Nous constatons une baisse du nombre d'agents en quatorzaine et malades.

Position des personnels	27/03	03/04	10/04	17/04	24/04	06/05
<b>Présents</b>	164	140	142	160	146	<b>199</b>
<b>À domicile</b> (ASA ou télétravail)	678	744	760	763	780	<b>1159</b> (116 en télétravail)
- dont SU en ASA pour baisse activité	263	407	438	469	476	668
<b>Quatorzaine</b>	180	52	26	17	14	<b>7</b>
- dont AG-CO	44	13	3	1	5	4
- dont SURV	136	39	23	16	9	3
<b>Malades avec symptômes Covid-19</b>	44	64	54	32	25	<b>18</b>
- dont AG-CO	15	24	16	8	7	6
- dont SURV	29	40	38	24	18	12

1 Communiqué Quand la Douane pointe des carences, l'idiot regarde le doigt ? (<http://solidaires-douanes.org/Coronavirus-tracts-Douanes>)





# III – Plan de reprise d'activité (PRA) de la DIPA



## A) Présentation (par M. Legué, Directeur interrégional et président)

Le PRA national a été présenté par la Direction générale aux OS le 05 mai (la veille du CTL DIPA).



### 1° Idées forces : tenir compte du PCA

#### Évolution selon contexte

Document évolutif en fonction de paramètres extérieurs (ADP et relations internationales), notamment pour la SURV.

#### Priorités maintenues

Persistance de missions prioritaires puis agrégation avec missions additionnelles.

#### Distinction selon branches

Reprise progressive, plus marquée Fret que Voyageurs et y compris au niveau AG.

**En douceur :** Pas de bascule au 11/05 du PCA (plan de continuité d'activité) au PRA de façon brusque.



### 2° Méthodologie : prise de contact préalable par les chefs de service

Nombreuses sont les inconnues, aussi bien au niveau structurel (reprise des écoles ; organisation des locaux), qu'au niveau des situations personnelles des agents. Une photographie de la situation s'impose donc pour la DI. Aussi, en cette période fatidique de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de mai, la Direction mobilise les chefs de service (chefs de bureaux de contrôle et CSDS), suivant la préconisation du bureau RH4 de la DG :

#### Bâtimentaire

Les chefs de service doivent vérifier :

- la capacité de la structure immobilière pour l'application des mesures barrières (accueil, cheminement, 4 m<sup>2</sup>/agent) ;
- la capacité d'adaptation mobilière (et aménagements complémentaires éventuels).

Le tout devra s'accompagner d'une matérialisation, via marquage au sol (par ex. : bandes de scotch vertes et rouges).

#### Situations personnelles

Les chefs de service doivent entrer en contact avec chaque agent et s'enquérir de :

- leur mobilisabilité (les agents fragiles ou avec pathologie particulière ne reprendront pas) ;
- leur souhait/possibilité de télétravailler ;
- leur mode de transport (individuel ou en commun).



### 3° Missions : retour par paliers, démarche progressive

#### Missions essentielles

- Contrôles : à l'export, sur pistes, en zone publique, du fret express et postal.
- Sécurité.

#### Missions prioritaires

- Lutte contre la fraude et prohibitions (stupéfiants, tabac, sûreté, perception droits et taxes, détaxe).
- Soutien aux entreprises.



## B) DR Roissy Fret (présentation par MM. Cornillou et Legué)



### 1° Phases (en fonction des mesures sanitaires gouvernementales)

#### 1<sup>ère</sup> phase : du 11/05 au 31/05

(jusqu'à la fin du mois de mai)

**Objectif n°1 :** ouvrir tous les bureaux, sans forcément une répartition égale.

**Objectif n°2 :** savoir combien d'agents sont ou souhaitent être en télétravail (TLT), afin d'ajouter aux agents en présentiel les télétravailleurs.

**Objectif n°3 :** atteindre un 1/3 a minima d'agents par bureau à partir du 18 mai et tendre vers 2/3 de l'effectif vers la fin mai.

#### 2<sup>ème</sup> phase : à partir du mois de juin

**Objectif n°1 :** poursuivre la tenue de tous les bureaux.

**Objectif n°2 :** avoir 2/3 de l'effectif a minima début juin.

**Objectif n°3 :** « Puis, à terme, retour de l'ensemble de l'effectif ».

**Pour SOLIDAIRES,** le calendrier s'entend, la progressivité y est respectée, avec vigilance aux seuils d'effectifs (1/3 → 2/3). De même pour la méthode officiellement énoncée, puisqu'il est rappelé que la ou le chef de service doit, avant de prendre toute décision sur le redimensionnement du service :

- prendre attache préalablement avec chaque agent
- s'être assuré préalablement que les locaux sont dotés d'équipements de protection et permettent de respecter les règles de distance sociale, via marquage au sol à l'appui. → TOUT MANQUEMENT DOIT ÊTRE SIGNALÉ !



### 2° Missions (tenant compte du retour du fret passagers)

#### Missions essentielles

- Dédouanement du matériel de santé ;
- Sécurité.

#### Cellule de recevabilité

La cellule temporaire de recevabilité créée pour traiter spécifiquement les importations de matériel médical va durer un peu plus longtemps que prévu. Mais désormais en mode « soufflet » dixit le DI. En effet celle-ci est composée d'agents du PAE, SRA, de bureaux de contrôle (BC), tous services amenés à rouvrir dès le 11 mai. Aussi la cellule va évoluer vraisemblablement ces prochains jours et semaines avec des agents uniquement en télétravail. *Affaire à suivre.*

#### Missions prioritaires

- Lutte contre la fraude ;
- ex-post 1 et 2 ;
- cellule de recevabilité.



## C) DR Roissy Voyageurs (présentation par M. Rubler)

Les frontières extérieures risquent d'être fermées pour une longue période.



### 1°) phases (légère évolution en 2 temps)

#### 1<sup>ère</sup> phase : du 11/05 au 31/05 : reprise modeste d'activité

**Objectif n°1** : Reprise activité bus et ferroviaire (BSERI).

**Objectif n°2** : Poursuite de l'activité dans les terminaux actifs, avec renforcement du nombre d'agents dans certaines unités :

- BSE T2E : 3 → 6 agents/vacation le 11/05 → puis 8 après le 15/05 ;
- BSE T2F : 4 → 6 agents/vacation.

**Objectif n°3** : la DRV conserve les vols d'Orly. Selon la reprise de l'activité des terminaux, divers services vont rouvrir :

- BILC ;
- BSE R : 5 agents maximum ;
- OPCO aérogares, avec une présence au minimum au T2E ;
- 6 agents dans les fonctions support : 2 à la CRPC en présentiel, + 2 agents au contentieux, + 1 à la sûreté en télétravail, + 1 en AG/secrétariat.

#### 2<sup>ème</sup> phase : à partir du mois de juin

**Objectif n°1** : réunion semaine du 11/05 des divisionnaires pour préparer l'ouverture de plusieurs brigades ou réintégrer les agents dans la cote de service :

- en 1<sup>er</sup> la BSE T3 : futur plan de travail pour missions pistes, fret et gare TGV ; vacances de 5 agents.
- En 2<sup>e</sup> les BSE T1, T2C, T2BD : travail dans les terminaux ouverts (équipes à 5 agents)
- BSE T2E et T2F : peut-être 2-3 agents en renfort.

**Objectif n°2** : Montée progressive aux mois de juin-juillet mais très modeste, en fonction de l'activité aérienne.



### 2°) Missions

#### Missions prioritaires

- Lutte contre la fraude et prohibitions (stupéfiants, tabac),
- sûreté,
- perception droits et taxes,
- détaxe (pas de reprise immédiate).

#### Autres missions

- activités ferroviaire, pistes, routière ;
- tir (reprise progressive, malgré la réticence des moniteurs de tir).

**Pour SOLIDAIRES**, ce calendrier de reprise s'entend, la progressivité y est respectée. Et la méthodologie précisée pour la DRF s'applique également pleinement pour la DRV. La ou le CSDS devant :

- prendre attache préalablement avec chaque agent
- s'être assuré préalablement que les locaux sont dotés d'équipements de protection et permettent de respecter les règles de distance sociale, via marquage au sol à l'appui.

**Bémol** : nous avons eu diverses remontées de l'encadrement de proximité indiquant n'avoir quasi aucune information de la part de la direction (DRV et DI) sur l'après 11 mai. Il importe donc ne pas se précipiter.



## D) DR Orly (présentation par M. Cazalbou)

Pas de réouverture d'Orly le 11 mai. Mais espoir mince pour redémarrer les vols DOM et Afrique du nord courant de l'été, mi-juin ou... septembre (!).

### 1°) Brigades SURV : PCA = PRA (Pas de changement)

Après 11/05 jusqu'à a minima juin (inclus) : Le PRA se réduit à l'activité du PCA actuel (3 agents cotés).

Il y a des vols de fret, très ponctuels, vers les Départements d'Outre-mer (DOM).

Au cas particulier des compagnies Air Caraïbes et Corsair pour La Réunion, la Guadeloupe et la Martinique.

Donc possibilité de mobilisation de quelques effectifs supplémentaires sur le fret (maîtres de chien) pour le contrôle desdits rares vols quinzomadaires DOM.

Fin de l'été : Vols passagers probablement à la rentrée de septembre.

### 2°) Bureau OPCO : légère évolution

Dédouanement, LCF : Maintien de 2 agents en présentiel. Si pas de montée en charge de l'aéroport, pas de hausse du présentiel.

Autres fonctions : Mais pour la gestion des procédures, le contrôle à l'export et l'avitaillement, si les mesures barrières peuvent être respectées, il y aura une montée en charge à partir de la semaine du 11/05.

### 3°) Fonctions support/AG : réouverture partielle

**Objectif** : 3 personnes actuellement. À partir de la semaine du 11/05, augmentation du présentiel notamment au SGR et à la CRPC, et au service contentieux de manière moindre. Afin d'avoir, d'ici la fin de semaine du 11/05, 1 agent/service en présentiel.

**Modalités** : Ils viendront se présenter à la DR dans le respect de la distanciation. Une rotation du personnel est envisagée.

Et si possible le 11/05, sous réserve de pouvoir prévenir les agents.



## E) Services DI (présentation par M. Legué et M<sup>me</sup> Couturier pour les services du PLI)

**En général** : La dématérialisation est la règle, il faut que le présentiel se limite au strict minimum, et assurer le minimum de contact avec le public. Par ex : en se présentant à la DI, chacun peut constater le cheminement à respecter et le marquage au sol dans les services. En sus, réouverture de la RI.

**PLI** : Jusqu'au 4/05, il y avait la présence de TSI et d'un agent pour suivre la facturation. Ensuite, le service a rouvert le lundi 04/05 pour préparer la réouverture des bâtiments. *Plus de détails dans notre compte-rendu du CHSCT93 du 05/05/2020.*



## F) Moyens de protection (présentation par M<sup>me</sup> Couturier)

### La règle : la distanciation

Dans les services, des prises de rendez-vous pourront être mises en place.

L'accueil du public sera réglementé, y compris pour les bureaux de contrôle dans les espaces que nous ne louons pas. Les déclarants / représentants devront respecter entre eux les distances de sécurité.

La gestion des flux des personnels sera matérialisée, par marquage au sol.

**Équipements** : Le stock permet une activité jusqu'à l'été, notamment pour les masques chirurgicaux. En effet, suite aux interventions des représentants du personnel en CHSCT, des commandes ont été réalisées dès le mois de janvier.

Le DI rappelle que les masques sont des équipements supplémentaires aux gestes barrières, et que chaque agent doit nettoyer son espace de travail (clavier, souris, téléphone).

**Transports en commun** : Pour les collègues prenant les transports en commun, dotation d'un masque dès la semaine du 11/05 (il faudra néanmoins se rendre au travail préalablement sans ledit masque).

**Plexiglas/visières** : des barrières en plexiglas seront réceptionnées vers le 25/5. Des visières ont été commandées (en complément du masque pour les contacts rapprochés).

*SOLIDAIRES est satisfait que sa revendication de dotation de visières et apposition de barrières soit entendue. Néanmoins les délais de livraison ne permettront pas une dotation rapide de l'ensemble des services. Pour SOLIDAIRES, toute prise de fonction de collègues est conditionnée au respect de ladite dotation.*



## G) Gestion du personnel / Relations Humaines (présentation par M. Dubois)

### Télétravail

Conditions assouplies : Pas d'obligation d'avoir un ordinateur administratif, ni d'obligation d'avoir une connexion professionnelle *Rapido*.

Échange préalable : Le télétravail fait l'objet d'un échange entre l'agent et le chef de service.

Référence : nouveau décret 2020-524 du 5/05/2020 modifiant les conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique.

*Pour SOLIDAIRES, dans l'absolu nous sommes favorables à une dotation par l'administration du matériel nécessaire au télétravail. Néanmoins, en cette période de crise, si l'agent est volontaire, cet assouplissement est bienvenu. Tout collègue ayant travaillé à distance avec son propre matériel (ne serait-ce qu'en utilisant la messagerie Mercure) doit être reconnu télétravailleur.*

**Personnes fragiles** : La doctrine appliquée du 16/03 au 11/05 est prolongée *a minima* jusqu'au 02/06.

Condition : prendre l'attache du médecin de prévention.

**Garde d'enfants** : l'ASA est possible.

Condition : transmettre une demande écrite au chef de service, détaillant la situation des 2 parents. Le 2<sup>d</sup> parent ne peut pas être en garde d'enfant.

**Attestation dérogatoire** : L'attestation initiale est toujours valable, y compris au delà du rayon de 100 kilomètres.

**Aménagements d'horaires** : Ils sont toujours possibles dans le cadre du PRA a tenu à rappeler M. Dubois, car cela est positif pour les transports.

Condition : échange préalable avec le chef de service.

**Contrôleurs stagiaires** : intégrés progressivement. Il y a une information des écoles de leur situation à la DIPA. Dans le temps imparti, l'évaluation se fera sur leur savoir-être. *Pour SOLIDAIRES, en cette période, ici c'est le bon sens qui l'emporte.*



## IV – Questions diverses (réponses formulées par M. Legué)

*SOLIDAIRES a adressé une série de questions, tout comme d'autres organisations. Au total 68 questions, qui se recoupaient dans un certain nombre de cas, ont été adressées à la DI. Pour y répondre, la DI les a intégrées dans sa présentation du PRA. Aussi, ne restait en fin de séance que quelques thématiques.*

### Restauration

Frais de repas : Une nouvelle instruction du ministère sur leur prise en charge a été reçue hier par le DI. Par ailleurs, le DI accède à la demande d'un réexamen des demandes des agents ayant travaillé lorsque les cantines étaient fermées.

Cantines : Pas de visibilité sur leur réouverture. *A priori* courant mai, mais problème du « serpent qui se mord la queue » : les employeurs doivent communiquer un certain nombre d'agents en présentiel pour que les cantines ouvrent. Or, du fait de la fermeture des cantines, les agents en présentiel apportent leur repas.

Tickets restaurants : pas envisagés car priorité pour la restauration sur place.

Panier repas : possible dans certains restaurants.

Orly : seulement Orly 4 pour possibilités de repas.

**Air** : il est renouvelé dans le respect des règles préconisées, aussi bien au 3701 (bâtiment de la RI et de la FP) que dans les aérogares (d'après ADP). Reste la problématique de l'UDD à Chronopost.

**Eau** : les prélèvements vont être refaits à Roissy et Orly dans les jours à venir, mais les résultats sont plus longs.

**Douches** : non opérationnelles, le DI ne sait pas quand elles seront réutilisables. Problème de légionellose (Orly-Roissy).

**Nettoyage** : fumigation dans divers services. Emploi de javel ou détergents dans les locaux où il y a suspicion du Covid. « *Le matériel ne doit pas disparaître comme c'était le cas au début de l'épidémie* ». Éviter contact physique, mais pour le passeport c'est bon. En sus, trousse sanitaire dans les véhicules.

**Orly** : les travaux reprennent à la DR et au bâtiment 288 à la mi-mai. Le projet Pistes et Fret n'est pas une restructuration mais un sujet immobilier 2020.

**DUERP** : pour le DI, la situation actuelle ne rentre pas dans le périmètre du DUERP. *SOLIDAIRES indique que cet outil était approprié pour une consultation des agents sur la sortie du Covid-19. Le DI en prend note.*

## ►► Pour conclure

« À partir du 3 juin on entrera dans une nouvelle ère », dixit le DI avant de clore le Comité technique. Nous ne saurions mieux dire. D'ici là, du 11 mai au 2 juin, il importe de ne pas se précipiter. C'est-à-dire veiller à prendre l'attache de chaque collègue ET tenir compte de ses desiderata. Et, en parallèle, s'assurer que les locaux soient correctement nettoyés, agencés et équipés. Avec équipements de protection (individuelle et collective) en dotation suffisante.



## Lexique

Sigle / abréviation	Signification	
ADP	Aéroports de Paris. Gestionnaire aéroportuaire, redénommé <i>Paris-Aéroports</i> .	
AG/CO	branche Administration Générale / Opérations Commerciales	
ASA	Autorisation spéciale d'absence	
BC	Bureau de Contrôle	
BILC	Brigade d'investigation locale et de ciblage	
BSE	Brigade de Surveillance Extérieure	
BSE R	Brigade de Surveillance Extérieure de Roissy	
BSE RI	Brigade de Surveillance Extérieure de Roissy Intervention (désignée également en « B.I. »)	
CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail	
CGT	Confédération Générale du Travail	
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	
CRPC	Cellule Régionale de Programmation des Contrôles	
CSDS	Chef de service de la Douane en surveillance	
CT	Comité Technique. Instance de représentation du personnel consultée pour : - L'organisation des services et la gestion prévisionnelle des effectifs. - Les règles statutaires et d'échelonnement indiciaire, les orientations indemnitaires. - Les évolutions technologiques, de méthodes de travail et leur incidence sur les agents. - La formation, l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations.	
CTL	Comité Technique Local. Désigné en directions locales sous le signe CTSD (Comité Technique des Services Déconcentrés) Ou, à Paris-Aéroports, sous le sigle CTDI (Comité Technique de la Direction Interrégionale).	
DI / DIPA	Direction Interrégionale / Direction Interrégionale de Paris-Aéroports	
DR / DRF / DRV	Direction Régionale / Direction Régionale Roissy Fret / Direction Régionale Roissy Voyageurs	
DUERP-PAP	Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels – Programme Annuel de Prévention	
FP	Formation professionnelle	
OS	Organisations Syndicales	
PAE / PLI / POC	Pôle d'Action Economique / Pôle Logistique et Informatique / Pôle d'Orientation des Contrôles	
PCA	Plan de continuité d'activité = plan de travail de la Direction en temps de crise, avec désignation des missions prioritaires, des services et effectifs requis	<b>PCA/PRA</b> : Concepts forgés en 2010 lors de la crise du H1N1, mis de côté depuis. D'où les retards, évitables, en 2020...
PRA	Plan de reprise d'activité = plan de travail de la Direction pour sortir d'une crise et retourner à la « normale », avec calendrier de réouverture de services/fonctions.	
RI	Recette interrégionale	
SGR	Secrétariat Général Régional	
SRA	Service Régional d'Audit	
SU, SURV	Branche Surveillance	
TSI	Techniciens des Systèmes d'Information	
UNSA	Union Nationale des Syndicats Autonomes	
USD-FO	Union Syndicale des Douanes – Force Ouvrière (composée du Syndicat National des Cadres des Douanes [SNCD] et du syndicat Force Ouvrière [FO]).	



**SOLIDAIRES Douanes** avait dans sa délégation des représentants de chaque direction.

Ont participé : Fabien Milin (UDD nuit, titulaire), Christophe Chevalier (POC Orly, suppléant avec voix délibérative), Julien Gervois (BSE T2F, expert) et Julien Metzger (BSE T2C, expert). **Pour plus de précisions, les contacter.**



**Syndicat SOLIDAIRES Douanes - DIPA**  
93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS  
tél : 01 73 73 12 50  
site internet : <http://solidaires-douanes.org>  
courriel : [dipa@solidaires-douanes.org](mailto:dipa@solidaires-douanes.org)